

Compte-rendu de la réunion du C.A Mardi 30 avril, à Chatillon

Étaient présents : Valérie BLIN, Viviane CARAMIGEAS, Jean-Pierre CHEVALIER, Jacqueline KOVATCHITCH, José REMONDIERE et Éric SURAULT

José informe que le lycée Pérochon est tout à fait prêt à nous recevoir, à mettre des locaux à notre disposition. Les prochaines réunions du CA auront donc lieu là-bas.

1/ Groupe HANDISCOL :

Valérie nous rappelle que le groupe a été créé en juin 2001. Le secrétaire en est Philippe FOUET (maître E).

3 réunions ont déjà eu lieu (en novembre 2001, février 2002 et avril 2002).

Les compte-rendus de ces réunions sont disponibles sur le site de l'AME, et bientôt sur celui d'HANDISCOL (en cours de création).

Un groupe « dyslexie » s'est mis en place. Il compte des médecins scolaires, des orthophonistes, des représentants des associations de maîtres spécialisés (Valérie représentera les maîtres E, pour le moment), sous la présidence de madame Alamome.

Ce groupe réfléchit à la mise en place d'un protocole départemental. Pour ce faire, il est nécessaire que chacun puisse faire « remonter » à Valérie, les propositions, commentaires, suggestions, en rapport avec la mise en œuvre de la circulaire concernant « la lutte contre les troubles du langage écrit et oral ».

Il est enfin prévu que le département puisse envoyer en formation des personnels intéressés par ces troubles du langage. Ceux-ci, une fois « formés », pourraient à leur tour proposer des formations au niveau local.

Les personnes qui pourraient être intéressées par cette formation doivent prendre contact avec Valérie.

La Fédération Nationale des Orthophonistes (FNO) envisage d'éditer une brochure d'information sur les troubles du langage, à destination des enseignants. L'AME va se procurer cette brochure afin de se faire une opinion.

2/ LE SITE INTERNET :

Notre site s'enrichit donc d'une nouvelle rubrique « HANDISCOL », qui à terme ne sera plus qu'un lien vers leur propre site.

En réponse à une demande émanant d'un animateur TIC de la Réunion, de pouvoir participer à notre liste de diffusion, Valérie adresse un mail, proposant à ce monsieur Marc VAVOIS, non seulement de consulter notre site, mais aussi de nous faire part de leurs idées, et de mettre en œuvre des échanges.

3/ FNAME ET FRAIS DE DEPLACEMENT :

Suite aux débats liés aux sujets de réflexion (nouveaux textes, aides en classe, évaluations GS/CP, troubles du langage), la FNAME a décidé de confier chaque sujet à une association départementale différente. Jean-Pierre adresse nos commentaires et remarques aux

associations concernées.

La recherche avec M. Guillarmé commence ce mercredi, par une première réunion.

À partir d'un mouvement de protestation de l'AME 37, concernant les frais de déplacements, la FNAME propose une motion, rappelant que « *l'indemnisation est un droit* », que « *le décret ne comporte aucun caractère limitatif* » ; la situation actuelle « *placent les personnels dans une double contrainte insupportable : assurer leur mission sans être remboursé intégralement de leur frais ou ne pouvoir pleinement les assumer pour ne pas être lésés financièrement. De plus, elles induisent en conséquences quelques question : Quelles missions nouvelles nous incombent ensuite si nous arrêtons les déplacements ? Est-on couvert civilement et pénalement en cas d'accident au delà des crédits ? ...*

La FNAME revendique alors :

. *Le remboursement intégral de tous les frais engagés par tout personnel dans l'obligation d'utiliser son véhicule dans l'exercice normal de ses missions*

. *La suppression du système de l'enveloppe globale et la création d'une ligne budgétaire spécifique, du type ISSR (Indemnité de Sujétion Spéciale de Remplacement) pour couvrir les frais réels engagés.*

Au niveau de l'AME 79, nous proposons que cette dernière modification soit modifiée, qu'elle ne précise plus « du type ISSR », mais demande le remboursement effectif, c'est à dire en augmentant l'indice kilométrique, et en précisant « y compris les déplacements sur une même ville ou une même commune ».

Cette motion sera débattue, puis proposée aux autres associations de professionnels, et abordée lors d'une prochaine audience au ministère.

3/ ETATS D'AME :

La parution du prochain bulletin est prévue pour le 15 juin.

Tous les documents devront être adressés à Éric pour le **13 juin, dernier délai.**

À ce jour, le sommaire en est :

compte-rendu de l'intervention de JP Jaffré : Jean-Pierre

compte-rendu de Mesnage (conférence sur la compréhension de texte) : Valérie

article sur la vie et les actions de l'AME : José

note de lecture : Jean-Pierre

présentation d'outil : « le dix gagnant » : Valérie

compte-rendu du groupe nord : déjà fait

article FNAME : Alain

compte-rendu de la conférence du docteur Lambert : à voir avec Didier B ou Colette S

4/ GROUPES DE TRAVAIL :

Les prochaines réunions auront lieu :

Groupe Nord : le 14 mai, au lieu habituel

Groupe Sud : le 4 juin, à l'école de Celles

<p style="text-align: center;">PROCHAIN C.A Jeudi 20 juin, à 17h15, au lycée Pérochon</p>
